



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 8 février 2024 à 19 h 00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	28

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, MICHELOTTI Marie-Line, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, FANTAUZZO Marie-France, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danielle, ROUSSIER Michel, JEAN Nathalie, ROBERT Astrid, MANDINE David, SBLANDANO Bruno, LAFOND Emilie, URAS Patrick, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à RICARD Isabelle, BOURGUE Michèle donne pouvoir à CARELLO Danielle, MILAD Lydie donne pouvoir à JEAN Didier, AYME Michel donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie

Conseillers Municipaux absents : SERAFINI Audrey

Délibération N° 24/20-

OBJET : CREATIONS DE POSTES

Rapporteur : M. SERRUS

Informe l'assemblée que conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Expose qu'il est nécessaire de créer les postes suivants afin de répondre au besoin de recrutement d'un(e) assistant(e) administratif(ve) au Secrétariat Général, d'un agent de restauration et d'un policier municipal.

Propose à cet effet de créer :

- Un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet
- Un poste d'adjoint technique territorial à temps complet
- Un poste de gardien-Brigadier à temps complet

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ADOpte les modifications du tableau des emplois ainsi proposés :

- Un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet
- Un poste d'adjoint technique territorial à temps complet
- Un poste de gardien-Brigadier à temps complet

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2024

Application agréée E-legalite.com

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-Prefecture
le 19/02/24 et de la publication
ou notification le 19/02/24

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20240215-DEL IB_24_20